

Cote de l'argent

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 217

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251545>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

le chef des apôtres. Eh, Monseigneur, i voròs entray en pairaidis i crais qui l'ay bin diaingnie. A te crais qu'en entre dinche en bairaidis, aiprés tot les bétiges que té fay en tai vie. Nenni. mon gros, çoli ne vaïpe dinche. Vais d'abord expiay quéque temps tes fredaines en purgatoire; aiprés en voiront Prends ci tchemin li ayvâ, te veux trovay quéqu'un po l'euvi. — Le pore hanne s'en allé toj trichte. Tiain ay feu in pô loin, St-Pierre le raïppelé ay peu iy dié: Dis donc, mon aimi, êtes aïvu mairiay? Maln oui, Grand St-Piere, lai grosse Julie tchu le pâchon, c'était mai fanne. — Oh bin, ce ça diuche, vin paie, te peux, entray; té djé fay ton purgatoire en l'âtre monde.

Lai poeche n'était pe inco fromme dai-droit. Tiain aïrivé l'âtre paysain, le caïmerade di premie. St. Piere iy fesé les maimmes quaïtchetions qu'en l'âtre. Tiain ay l'envie en purgatoire, ay tindé réclamay. Ay dié en l'apôte: Main, i n'iy comprends ran. Stu qu'à pessay devait moi, c'était mon moyou aimi; i le cognéchô comme i me cognâ moi-maimme. Ay ne vâiy ran meu que moi. J n'ay fay ran pu de bétigas que lu. Vos l'ay tot de maimme léchie entray. Ay peu moi vos me renvietes. Y été inco de lai justice. — Ah, ça que ton caïmerade à aïvu mairiay. lu; ay lé djé fay son purgatoire devaint de veni. — Moi aïchebin. i seu aïvu mairiay, répongdé l'hanne; i ay aïvu doues fannes. — Ah! té aïvu doues fannes, iy qié St. Pierre; te népe honte de dire? ay bin fo main le camp feu de ci; le pairaidis n'âpe fay po les fôs. Tchu çoli St. Piere franmé lai poeche di pairaidis ay peu dàdon, les pores imbéciles que se sont mairiay done fois n'es-sayant paie pu d'allay dérandgie le grand portie di Cie.

Stu que n'âpe de bôs.

Recréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 215 du *Pays du Dimanche* :

843. CHARADE

Mont + mi + rail = Montmirail.

844. PÉRIPHRASE

Cette PérIPHrase se trouve dans le poème de Castel *les Plantes* et désigne le Fumier.

845. CARRÉS LIÉS.

A V E C
V E T O
E T A U
C O U P O L E
O D I N
L I M E
E N F E

846. CURIOSITÉS

LES MANTEAUX BLEUS.

Ce nom vient d'une coutume établie en Ecosse où un certain nombre de mendiants recevaient chaque année du roi un manteau bleu et une mesure de grain. Ils portaient, comme marque professionnelle de l'approbation royale, une plaque d'étain sur le bras, et on les appelait *Manteaux bleus* ou *Mendiants du roi*.

Ont envoyé des solutions partielles : MM. Le Pilier du Cercle Industriel à Neuveville; Eureka à Delémont; De Wett et Annibal ont employé le même stratagème; Euripide à Chaux-de-Fonds; Marius et Scylla à Bienne; Nenuphar à Lucerne.

851. MOTS HISTORIQUES

Quel est l'auteur dramatique qui a fait la réflexion suivante sur un prédicateur :

En voilà un qui fera bâtir plus d'églises que je n'ai fait de pièces.

852. SYNONYMES.

Les Synonymes des mots suivants formeront le commencement d'un Proverbe :

Enfer. — Docile. — Monde. — Amulette. — Flèche. — Risquer. — Horrible. — Commerce. — Faveur. — Modèle.

853. CONTRAIRES.

Les Contraires des mots suivants formeront la fin du Proverbe :

Commencer. — Lumineux. — Séparer — Hardi. — Moins. — Avant. — Roi. — Ignorant. — Abaisser.

854. MOTS EN CROIX DE MALTE

Lire horizontalement :

XXXXXXX	1. Affirmation.
XXXXX	2. Douceur agréable.
X XXX X	3. Animal.
XX X XX	4. Tête de diable.
XXX X XXX	5. Chef de Anna.
XXXXXXXXXXXX	6. March. de ptes oranges.
XXX X XXX	7. Chef d'Ida.
XX X XX	8. Cœur d'année.
X XXX X	9. Planche menuisée.
XXXXX	10. Etre sur ses gardes.
XXXXXXXX	11. Sans fin.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 11 courant.

Publications officielles

Ecole vétérinaire. — L'ouverture du semestre d'été est fixé au 22 avril. Les jeunes gens qui veulent se présenter aux examens fédéraux doivent envoyer leur demande d'immatriculation à M. le recteur de l'Université qui envoie les renseignements voulus.

Mises au concours.

Les travaux de canalisation, et correction de la route cantonale dans le village de Tavannes. Voir plan au bureau de l'ingénieur du VI^e arrondissement où l'on peut déposer les souscriptions jusqu'au 15 mars 1902.

Convocations d'assemblées.

Alle. — Le 9, à 12 1/2 h., pour s'occuper du logement d'un instituteur, de la fondation de l'Asile des buveurs, passer les comptes et nommer un taupier.

Boncourt. — Le 9, à 1 h., pour décider si la commune s'intéressera à l'établissement de Courtemelon et passer les comptes.

Buix. — Le 9, à 2 h., pour statuer sur une demande de subsides pour l'Asile des buveurs — nommer une commission pour la revision du règlement des pompiers — fixer le salaire d'un fontainier — s'occuper d'une interpellation sur la situation financière de la commune et la question des eaux.

Charmoille. — Le 9, à 1 h. après midi, pour ratifier l'achat de la ferme de Montbreux, voter la participation de la commune à la fondation de l'asile pour le relèvement des buveurs, et passer les comptes.

— Immédiatement après, assemblée des propriétaires pour engager un taupier. *Courrendlin.* — Assemblée bourgeoise le 2 Mars à 12 h. 1/2 pour passer les comptes et adjuer les bergeries.

Fregiécourt. — Le 9 à 2 h. pour décider si l'on votera un subside pour l'asile de Courtemelon, voter le budget, s'occuper de réparations à la route de Fregiécourt à Cornol et Miécourt.

Fahy. — Le 9 à 2 h. pour voter le subside pour l'asile de relèvement pour les buveurs. s'occuper du « creux » et des moyens de trouver de l'eau potable, arrêter le budget. *Grandval.* — Le lundi 3 à 9 h. du matin pour passer les comptes, s'occuper du traitement de l'instituteur et de l'achat d'un taureau, se prononcer sur la revision du règlement des corvées etc...

— Le même jour à 1 h. 1/2 assemblée bourgeoise.

Miécourt. — Le 16 à 2 h. 1/2 pour voter un subside pour l'asile des buveurs et passer les comptes.

Rocourt. — Le 9 à 2 h. pour passer les comptes et prendre une décision concernant l'asile pour le relèvement des buveurs.

Vellerat. — Le 2 à 2 h. pour nommer une institutrice et s'occuper des hydrantes.

Vermes. — Assemblée paroissiale le 9 à 11 h. pour voter le budget, nommer un conseiller, discuter le nouveau règlement.

Vicques. — Le 2 mars à 2 h. pour voter un subside pour les études du Delémont-Mervelier, passer les comptes, nommer les bergers etc...

Vendlincourt. — Le 9 mars à midi pour passer les comptes du fonds des pauvres et des écoles et voter un subside pour la création d'un établissement destiné à la guérison et au relèvement des buveurs.

St-Ursanne. — Le 19 à 1 h. pour s'occuper de la revision d'un article du règlement sur les inhumations, voter un subside pour l'asile du relèvement pour les buveurs, compléter une commission.

Saïgnelégier. — Le 10 à 10 h. pour renouveler la garantie de la commune en faveur de l'Ecole secondaire, statuer sur une demande de terrain, s'occuper de l'asile des buveurs etc...

Bons mots

Nos domestiques :

— Vous me plaisez assez; seulement, avez-vous servi dans de grandes maisons ?

— Très grandes, madame, la dernière que j'ai faite avait huit étages.

Entre Gascon et Marseillais.

— Je suis tellement sensible au froid que je m'enrhume du cerveau en passant devant mon armoire à glace.

— Moi, mon bon, c'est encore plus fort: je me mets à éternuer rien qu'en croisant dans la rue un commissaire priseur!

Cote de l'argent

du 26 Février 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 98. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 100. — le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.